

## Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2017-2018 Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec <sup>1</sup>

### Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2017-2018

- 94 prêts
- Valeur de 22,3 millions de dollars

### Appui financier à la relève pour l'année 2017-2018 <sup>2</sup>

- 10 personnes

### Assurance récolte 2017

- 230 clients assurés
- Indemnités de 1,4 million de dollars

### Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) <sup>3</sup>

- 308 clients assurés
- Compensations de 10,5 millions de dollars

### Programme Agri-stabilité 2016 <sup>4</sup>

- 349 participants
- Paiements de 1,8 million de dollars

### Programme Agri-investissement 2016 <sup>5</sup>

- 377 participants
- Contributions gouvernementales de 346 000 dollars

### Programme Agri-Québec 2016 <sup>5 6</sup>

- 215 participants
- Contributions gouvernementales de 430 000 dollars

### Programme Agri-Québec Plus 2016 <sup>4 6</sup>

- 183 participants
- Paiements de 124 000 dollars

---

<sup>1</sup> Le faible nombre de participants, dans au moins une de ces régions, nécessite un regroupement.

<sup>2</sup> Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à temps plein et partagé, en vertu du Programme d'appui financier à la relève agricole.

<sup>3</sup> Année d'assurance 2016-2017 pour les productions végétales et année d'assurance 2017 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

<sup>4</sup> Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

<sup>5</sup> Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

<sup>6</sup> Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.